

HORIZONS

N° 85 - 3^{ème} TRIMESTRE 2026

6,00€

LA REVUE DE GÉNIWAL



GÉNÉALOGIE ASCENDANTE

Jules Jean-Baptiste Vincent
Bordet
Une des plus grandes figures
scientifiques de Belgique

NOUVEAU

Géniwal as a service



DOSSIER

L'intelligence artificielle au service
de la généalogie

NOUS Y SERONS

Plérin
Les 17, 18, 19 octobre 2026

Un ancêtre chez les Dragons Wallons ?

À propos des Wallons au service des États vers 1780

INFORMATION PRATIQUE

Affiliation 2026

SOURCES

Pour retrouver un Dragon Wallon

ANTENNE DE GENIWAL

Tout savoir sur celle-ci



Jules Jean Baptiste Vincent Bordet

Horizons La revue de GéniWal

Revue trimestrielle

Avenue Galilée, 10
B-1300 Wavre
GSM : + 32(0) 471 28.60.16
Courriel : geniwal@gmail.com

Éditeur responsable :

Yves Heraly
Avenue Galilée, 10
B-1300 Wavre

Conseil d'administration :

Chantal Adams
Yves Heraly
Myriam Brys
Mireille Moulin
Valérie Gautier
Jean Legrand
Gilles Pesleux

Mise en page & graphisme :

Yves Heraly

Ont collaboré à ce numéro :

Yves Heraly
Robert Van Hecke

Prix : 6 €

GéniWal Magazine est une publication de GéniWal a.s.b.l. Rédaction, administration, publicité au siège social : Place de la Cure, 24 à 1300 Wavre. Les documents manuscrits, et photographies transmis à la rédaction ne sont pas retournés et leur envoi implique l'accord des auteurs pour leur publication. Les articles parus n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et en aucun cas celle de la revue et de ses éditeurs.

Toute reproduction intégrale ou partielle des textes et/ou photographies, est interdite sans l'accord préalable écrit des auteurs et de l'éditeur responsable de la revue. Le prix de vente est indiqué en couverture.

Dépôt légal : D /2026/8595/3

Edito

De l'Épée à l'Algorithme : Quand l'IA Réveille nos Dragons

Le passé n'est pas figé : il attend simplement la bonne clé pour s'ouvrir. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle devient le plus formidable allié de notre mémoire. Loin d'être un outil froid, elle redonne vie aux silhouettes oubliées de nos arbres généalogiques. Imaginez un nom qui surgit des archives : Jules Jean-Baptiste Vincent Bordet. Derrière cette encre ancienne se cache un ancêtre de chair et de sang, un cavalier ayant fièrement servi chez les mythiques Dragons wallons. Reconstituer son parcours militaire exigeait autrefois des mois de recherches fastidieuses à travers des registres poussiéreux et des manuscrits indéchiffrables.

C'est ici que la technologie opère sa magie. Grâce aux algorithmes de reconnaissance paléographique, les écritures anciennes sont décodées en un clic. En quelques secondes, l'IA croise des millions de données, reliant le livret militaire de Jules Bordet aux cartes des batailles et aux journaux de marche de son régiment.

Elle recrée son quotidien, son uniforme et son histoire. Cette révolution technologique ne remplace pas l'émotion ; elle la décuple. Elle nous offre le frisson de la découverte et la reconnexion profonde avec nos racines. En mariant science moderne et passion familiale, nous ne listons plus les morts : nous faisons revivre les vivants d'autrefois. Grâce aux algorithmes, la mémoire de notre ancêtre dragon galope de nouveau parmi nous.

Sommaire

Antennes de GéniWal	5
Vie de l'association & GéniWal et ailleurs	6-7
GéniWal Espace	8
Biographie Jules Jean baptiste Vincent Bordet	9-14
Généalogie ascendante Jules Jean baptiste Vincent Bordet	15-21
Un ancêtre chez les Dragons wallons ?	22-25
L'intelligence artificielle au service de la généalogie	26-31

Antennes de GéniWal

Elles organisent tous les mois des ateliers ouverts à tous leurs membres et à toutes les personnes désireuses de retracer l'histoire de leur famille, qu'elles soient débutantes ou déjà initiées. Accompagnés par des membres expérimentés de l'association, les participants apprendront à utiliser les outils de recherche en ligne, à lire les anciens actes d'état civil et à organiser leurs découvertes sous forme d'arbre généalogique.

Chacun pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour démarrer ou approfondir sa propre enquête familiale.

L'objectif : transmettre le goût de la recherche historique, raviver la mémoire des ancêtres et favoriser les échanges intergénérationnels autour de l'histoire personnelle de chacun.

L'antenne du Brabant : Vous accueille à Wavre, avenue Galilée 10, 1300 Wavre, le 2^e samedis de chaque mois, **en septembre et octobre porte ouverte tous les samedi sauf le 17 octobre**. Fermé en juillet et août, de 14 h à 17 h.

Au programme :

Entraide entre membres
Cours de généalogie pour débutants et confirmés
Initiation à la paléographie
Accès à la bibliothèque spécialisée

Contact :

Chantal Adams — Responsable de l'antenne — E-mail : wavregeniwal@mailfence.com — + 32 488 87 38 91

Yves Heraly — E-mail : yh.geniwal@heraly.eu — Tel. : +32 (0)471 28 60 16

L'antenne du Hainaut : Vous accueille rue de Beaumont 189, à Marchienne-au-Pont, les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, sauf en juillet et août, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Au programme :

Cours de généalogie
Paléographie
Conférences thématiques
Ateliers divers

Contacts :

Bernard Vande Walle — E-mail : vinonos@outlook.com — Tel. : +32 (0)477 68 00 25

Myriam Brys — E-mail : brysmiriam@gmail.com — Tél. : +32 (0)474 29 17 57

L'antenne de Namur : Vous accueille rue du Village n° 2, à « NOSSE MAUJONE », au premier étage, salle « ERIKA », à La Bruyère, le 4^e jeudi de chaque mois, y compris en juillet et août, de 19 h 30 à 22 h 30.

Au programme :

Cours de paléographie
Entraide entre membres

Contacts :

Michel Mouyart — E-mail : mouyart.michel@gmail.com — Tel. : +32 (0)496 32 49 42

Robert Van Hecke — E-mail : robert.van.hecke58@gmail.com

Saisie sur Isadora

Composante de **GéniWal** axée sur l'entraide entre les membres et particulièrement par l'encodage d'actes et de références généalogiques.

Vous souhaitez y participer ? Rien de plus simple, rendez-vous sur le site de GéniWal : https://www.geniwal.net/isadora/acces_isadora.php

Un manuel d'utilisation est disponible pour vous aider à faire de la saisie sur le site

Isadora vous propose de saisir votre commune.

Intéressé ? contactez-nous au : Tel / 32 (0) 471 28 60 16 ou par mail à geniwal@gmail.com

Etat des dépouillements

ISADORA : https://www.geniwal.net/isadora/acces_isadora.php

Plateforme de consultation :

Naissances actes : 1 890 570

Mariages : 394 490

Décès : 785 598

Avis nécrologiques : 2 691 824

Divers : 1 126 750

Total : 6 889 202

CONFIEZ VOS RECHERCHES D'ACTES

Dans le cadre de nos offres, toutes nos recherches généalogiques sont effectuées aux Archives générales du Royaume par des membres habitués aux recherches généalogiques.

Vos demandes peuvent nous être soumises via le formulaire prévu et disponible sur notre site Web.

<https://geniwal.eu/acteshop/index.php>

GéniWal est sur facebook.

Tous les jours de nouvelles publications sur la généalogie sont publiées : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064354372981>



Siège social de l'association GéniWal A.S.B.L
Avenue Galilée, n° 10 1300 Wavre Zoning Nord.

Informations pratiques Conditions d'affiliation G niWal 2026

Montant de votre cotisation annuelle :

Ann e 2026 : 35  

Vous r sidez dans l'Union Europ enne ?

Ann e 2026 : 35  

Vous r sidez hors Union Europ enne ?

Ann e 2026 : 40  

R glements

Pour tout virement utiliser les coordonn es ci-dessous :

Comptes bancaires:

Belgique :

BE08 3401 8352 1513 (BIC : BBRUBEBB)

France :

FR76 1562 9088 5200 0203 5840 183 (BIC : CMCIFR24)

Vous r sidez hors Union Europ enne ?

Paiement possible via Paypal

Majoration de 5% pour toute adh sion par ce biais.

Contacts :

Toute correspondance postale est   adresser   :

G niWal asbl

Secr tariat :

Avenue Galil e n  10

1300 WAVRE

Nous  crire par courriel :

- Pour effectuer vos commandes : <https://geniwal.be/boutique/>
- Pour soumettre vos projets de travaux et  tudes g n alogiques : geniwal@gmail.com
- Pour faire para tre un article dans la revue «G niWal Magazine» ou contacter le r dacteur en chef : yh.geniwal@skynet.be
- Pour formuler vos questions   l'entraide g n alogique : brysmiriam@gmail.com
- Pour rechercher dans notre base de donn es Isadora : <https://geniwal.be/isadora/>



GéniWal A.S.B.L.

À la découverte de vos racines

GéniWal Espace

La plateforme généalogique des adhérents



DÉMARRAGE DU PROJET: JANVIER 2027

Une suite de services et de logiciels pour
chercher, demander, consulter, comprendre et être accompagné.

EN BREF



Centraliser
les outils et services
généalogiques



Faciliter
les recherches
des adhérents



Rendre
l'accompagnement
plus simple et plus humain



Préserver et transmettre
la mémoire familiale



LES 5 LOGICIELS



Isadora
Encodage et
recherche
généalogique



ActeShop
Demandes d'actes,
de documents et
de services



Alexandria
Bibliothèque
numérique
spécialisée



Ariane
Conseils et
accompagnement
personnalisés



Oraculum
Assistant IA
intégré à
l'application

POURQUOI REJOINDRE GÉNIWAL ESPACE ?



Un compte unique
pour tous les services



Un accompagnement
humain adapté
aux adhérents



Une plateforme
associative claire,
moderne et accessible



GéniWal Espace, c'est votre espace, pensé pour vous.

Ensemble, faisons vivre la généalogie et transmettons notre histoire.



10 Avenue Galilée,
1300 Wavre – Belgique



+32 471 28 60 16



geniwal@gmail.com



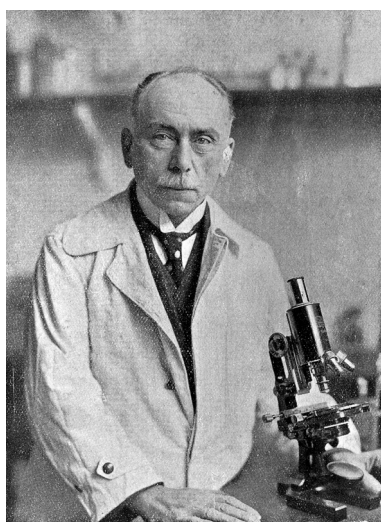
<https://geniwal.be>



Jules Jean-Baptiste Vincent Bordet

Une des plus grandes figures
scientifiques de Belgique

Yves HERALY



Jules Jean-Baptiste Vincent Bordet (1870-1961). De Soignies au prix Nobel : la destinée d'un pionnier belge de l'immunologie

Médecin, bactériologiste et immunologiste belge, Jules Jean-Baptiste Vincent Bordet compte parmi les grandes figures scientifiques issues de la Belgique de la fin du XIX^e siècle.

Né à Soignies en 1870 dans une famille d'enseignants, il allait devenir l'un des fondateurs de l'immunologie moderne et recevoir le prix Nobel de physiologie ou médecine en 1919. Derrière le savant mondialement reconnu apparaît aussi un homme profondément attaché à sa famille, à l'enseignement et à son pays.

Des racines sonégiennes

Jules Jean-Baptiste Vincent Bordet naît à **Soignies**, dans le **Hainaut**, le **13 juin 1870**. Il est le fils de **Charles Henri Bordet (1834-1905)**, instituteur, et de **Céleste Vandenabeele (1831-1919)**.

Il a notamment un frère aîné, **Charles Bordet**, né en 1868, qui entreprendra lui aussi des études de médecine et s'intéressera durant sa jeunesse à la recherche scientifique.

En 1874, alors que Jules n'a que quatre ans, la famille quitte Soignies pour s'installer à **Bruxelles**, où son père exerce comme enseignant. Jules fréquente d'abord l'école où travaille celui-ci, puis poursuit ses études secondaires à l'Athénée Royal de Bruxelles. Très jeune, il manifeste une remarquable curiosité pour



les sciences, particulièrement pour la chimie. Une anecdote rapportée par ses biographes raconte qu'adolescent, il aménagea même un petit laboratoire dans une mansarde de la maison familiale, au grand souci de ses parents devant ses expériences parfois aventureuses.

Cette enfance rappelle combien les vocations scientifiques peuvent naître dans des milieux simples, bien avant que leur auteur n' imagine la destinée qui sera la sienne.

Un médecin à vingt-deux ans

En **1886**, âgé de seulement seize ans, Jules Bordet entre à la Faculté de médecine de l'**Université libre de Bruxelles (ULB)**. Il y suit un parcours particulièrement brillant et obtient son diplôme de docteur en médecine en **1892**, à vingt-deux ans. Mais Bordet ne se contente déjà plus de l'exercice de la médecine. Durant ses études, il fréquente le laboratoire du botaniste **Léo Errera** et s'initie à la recherche expérimentale. Son frère Charles, qui travaille lui aussi sur certains mécanismes biologiques, influence probablement son intérêt pour l'étude du comportement des cellules.

En 1892, alors qu'il est encore étudiant, Jules publie dans les *Annales de l'Institut Pasteur* un travail consacré à l'adaptation des microbes dans les organismes vaccinés. Ce premier travail attire l'attention et contribue à lui ouvrir les portes de la recherche internationale.

L'Institut Pasteur : les années décisives

Grâce à une bourse du gouvernement belge, Jules Bordet rejoint en **1894 l'Institut Pasteur de Paris**, où il travaille dans le laboratoire du célèbre biologiste **Élie Metchnikoff**, futur prix Nobel de médecine.

L'Institut Pasteur constitue alors l'un des centres scientifiques les plus prestigieux au monde. Bordet y côtoie une génération exceptionnelle de chercheurs engagés dans la

compréhension des maladies infectieuses. Louis Pasteur, déjà âgé et malade, est encore présent lors de l'arrivée du jeune Belge.

C'est dans ce milieu que Bordet accomplit les travaux qui feront sa renommée. Il s'intéresse à la manière dont le sang d'un organisme immunisé peut détruire des microbes. Il démontre que cette action dépend de l'association de deux éléments : d'une part des substances spécifiques, que nous appelons aujourd'hui **anticorps**, et d'autre part une substance présente dans le sérum qu'il appelle **alexine**, bientôt connue sous le nom de **complément**.

Cette découverte constitue l'une des bases de l'**immunologie humorale moderne**. Bordet montre également que ces mécanismes peuvent être utilisés pour identifier des réactions immunitaires. Ses travaux participent ainsi au développement des méthodes de **sérodiagnostic**, qui permettront de détecter certaines maladies grâce à l'examen du sérum sanguin.

Le mariage de Jules Bordet et Marthe Levoz

Les années parisiennes sont également importantes dans la vie privée du jeune scientifique.

En **1899**, Jules Bordet épouse à Schaerbeek **Marthe Levoz (1876-1961)**.

Le couple aura **trois enfants : deux filles, Simone et Marguerite, et un fils, Paul**. Simone, l'aînée, naît en 1900. Paul naît en 1906 et choisira plus tard, comme son père, la médecine et la bactériologie. Il deviendra professeur et poursuivra l'œuvre scientifique familiale à l'Institut Pasteur de Bruxelles.

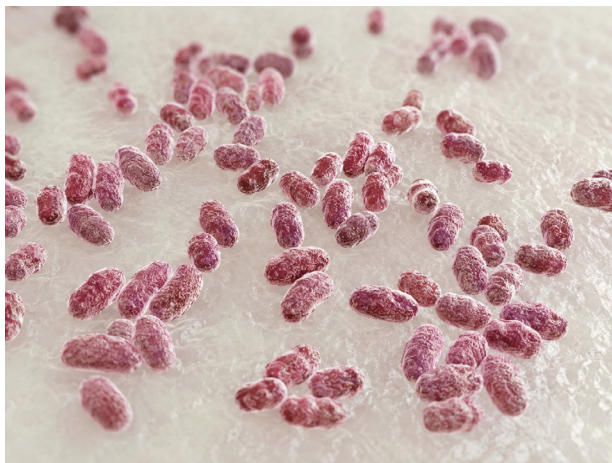
Ainsi, fait particulièrement intéressant pour le généalogiste, la famille Bordet offre l'exemple d'une transmission non seulement familiale mais également **scientifique et médicale entre plusieurs générations**.



Une découverte née au cœur de la vie familiale

L'histoire scientifique de Jules Bordet se mêle parfois de manière étonnante à son histoire familiale.

En 1900, sa petite fille Simone, âgée de quelques mois, contracte la coqueluche. Bordet examine les sécrétions produites lors des quintes de toux de l'enfant et y observe de très nombreuses petites bactéries. Il soupçonne immédiatement un lien entre ce microorganisme et la maladie.



Bactérie *Bordetella pertussis* -coqueluche

Quelques années plus tard, en 1906, lorsque son fils Paul, alors nourrisson, contracte à son tour la coqueluche, Bordet peut reprendre ses recherches dans de meilleures conditions. Avec son collaborateur et beau-frère Octave Gengou, il réussit à cultiver et à identifier l'agent responsable de la maladie.

Le micro organisme prendra plus tard le nom de *Bordetella pertussis*, perpétuant ainsi le nom de Bordet dans la nomenclature médicale internationale.

Cette page de son existence illustre de façon saisissante la rencontre entre histoire familiale et histoire de la médecine : deux maladies infantiles survenues dans son propre foyer contribuèrent indirectement aux recherches qui permirent de mieux comprendre l'une des

grandes infections de l'enfance.

Le retour en Belgique

En 1900, la Province de Brabant décide de créer un Institut antirabique et bactériologique et en confie la direction à Jules Bordet. Celui-ci revient donc en Belgique avec sa famille.

L'établissement ouvre en 1901 et prend bientôt le nom d'Institut Pasteur du Brabant. Bordet y développe ses recherches et forme de nombreux scientifiques.

En 1907, il devient professeur à l'Université libre de Bruxelles. Son enseignement couvre notamment la bactériologie, l'immunologie, l'épidémiologie, la parasitologie et la prophylaxie des maladies infectieuses. Il enseignera à l'ULB jusqu'en 1935.

La Première Guerre mondiale

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate en 1914, la vie scientifique belge est profondément bouleversée. L'Université libre de Bruxelles ferme ses portes pendant l'occupation.

Jules Bordet reste en Belgique. Ses activités expérimentales sont fortement réduites, mais il profite de cette période pour rassembler plusieurs décennies de connaissances et de recherches.

De ce travail naîtra son important ***Traité de l'immunité dans les maladies infectieuses***, publié chez Masson en **1920**. L'ouvrage, qui compte environ 720 pages dans sa première édition, constitue une synthèse majeure des connaissances immunologiques de son époque.



Le prix Nobel de 1919

La consécration internationale arrive avec l'attribution du **prix Nobel de physiologie ou médecine de 1919**, décerné à Jules Bordet « pour ses découvertes concernant l'immunité ».

Le prix correspondant à l'année 1919 lui est effectivement remis en **1920**, conformément aux règles appliquées cette année-là par la Fondation Nobel.

À cinquante ans, le fils de l'instituteur de Soignies devient ainsi le **premier Belge à recevoir le prix Nobel de physiologie ou médecine**.

Cette reconnaissance couronne principalement ses découvertes concernant les anticorps, le complément, l'hémolyse et les réactions permettant le diagnostic sérologique des maladies infectieuses.

Un savant engagé dans la cité



BORDET Jules Jean Baptiste Vincent en 1953

La renommée internationale ne détourne pas Jules Bordet de la Belgique.

À partir de 1920, il siège au conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles et y conservera longtemps une place importante.

En **1921**, il devient également sénateur. Ses engagements dépassent donc le domaine strictement médical. Il intervient dans les débats concernant l'enseignement, la culture et les questions linguistiques.

Il préside également le conseil de gestion des Instituts de Physique et de Chimie fondés grâce à Ernest Solvay, ce qui le met en contact avec plusieurs des plus grands savants de son temps, dont **Albert Einstein**. De 1933 à 1940, il préside par ailleurs le Conseil scientifique de l'Institut Pasteur de Paris.

En 1938, la France lui décerne la **Grand-Croix de la Légion d'honneur**, reconnaissance exceptionnelle du rôle qu'il a joué dans le développement de la science et des relations scientifiques franco-belges.

Une vocation transmise à son fils

Son fils **Paul Bordet (1906-1987)** suit la voie paternelle. Docteur en médecine diplômé de l'ULB en 1930, il mène lui aussi une carrière universitaire et scientifique dans le domaine de la bactériologie et de l'immunologie. Il assumera à son tour la direction de l'Institut Pasteur de Belgique.

Jules et Paul Bordet travailleront même ensemble. En 1946, ils signent une publication consacrée à la bactériophagie et à la variabilité microbienne, qui compte parmi les derniers travaux scientifiques du père.

Pour l'histoire familiale, cette continuité est remarquable : le laboratoire et la médecine deviennent presque un héritage transmis de père en fils.

Le savant et l'astronomie

Après avoir consacré l'essentiel de sa vie aux microbes, au sang et à l'immunité, Jules Bordet tourne dans ses dernières années son reg



vers un univers infiniment plus vaste.

Il se passionne pour l'astronomie et publie en 1956 *Éléments d'astronomie*, ouvrage consacré notamment à la mécanique céleste.

Cette curiosité tardive témoigne du tempérament d'un homme pour lequel la science n'était pas simplement une profession, mais une manière permanente d'interroger le monde.

Les hommages d'une longue vie

À l'occasion de son 80^e anniversaire en 1950, l'Université libre de Bruxelles et les Instituts Pasteur de Bruxelles et de Paris organisent une cérémonie solennelle en son honneur.

Parmi les personnalités présentes figurent notamment la reine Élisabeth de Belgique, Alexander Fleming, prix Nobel pour la découverte de la pénicilline, ainsi que Louis Pasteur-Vallery-Radot, petit-fils de Louis Pasteur.

L'hommage mesure le chemin parcouru depuis l'enfance sonégienne du fils d'instituteur jusqu'au rang de figure internationale de la médecine.

Décès et sépulture

Jules Bordet meurt à Ixelles le 6 avril 1961, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il est inhumé au cimetière d'Ixelles. Son épouse Marthe, qui avait partagé plus de soixante années de sa vie, meurt elle aussi en 1961.

Le savant laisse derrière lui ses enfants, ses descendants, une école scientifique et une œuvre qui a profondément transformé la compréhension des mécanismes de défense de l'organisme.

Repères généalogiques

Jules Jean-Baptiste Vincent BORDET

Naissance : 13 juin 1870, Soignies, Hainaut, Belgique

Décès : 6 avril 1961, Ixelles, Bruxelles, Belgique

Père : Charles Henri Bordet (1834-1905), enseignant

Mère : Céleste Vandenabeele (1831-1919)

Frère connu : Charles Bordet (né en 1868), médecin

Épouse : Marthe Levoz (1876-1961)

Mariage : 1899, Schaerbeek

Enfants :

Simone Bordet, née en 1900

Marguerite Bordet

Paul Bordet (1906-1987), médecin, professeur et bactériologiste

Profession : médecin, bactériologiste, immunologiste, professeur

Distinction majeure : prix Nobel de physiologie ou médecine 1919

Sépulture : cimetière d'Ixelles, Bruxelles

Un nom entré dans l'histoire

Pour le généalogiste, Jules Bordet représente davantage qu'un nom célèbre placé au sommet d'un arbre familial. Son parcours permet de suivre les transformations de la société belge entre le XIX^e et le XX^e siècle : l'essor de l'instruction publique, le développement des universités, les débuts de la microbiologie, les échanges intellectuels entre Bruxelles et Paris, les bouleversements de la Première Guerre mondiale et l'avènement de la médecine scientifique moderne.

Son nom demeure aujourd'hui associé à Bordetella, le genre bactérien dont fait partie l'agent de la coqueluche. Il survit également dans de nombreuses dénominations en Belgique, notamment celles d'institutions, de rues et de lieux dédiés à sa mémoire.

Mais derrière ce nom devenu scientifique subsiste une histoire profondément humaine : celle d'un enfant de Soignies, fils d'un instituteur, passionné dès l'adolescence par l'expérimentation, devenu médecin à vingt-deux ans ; celle d'un époux et d'un père dont la vie familiale croisa parfois directement ses



découvertes ; celle enfin d'un chercheur qui consacra près de soixante-dix années à comprendre les mécanismes de la vie.

Jules Bordet appartient ainsi tout autant à l'histoire des familles qu'à celle de la science.

Quelques œuvres de Jules Bordet

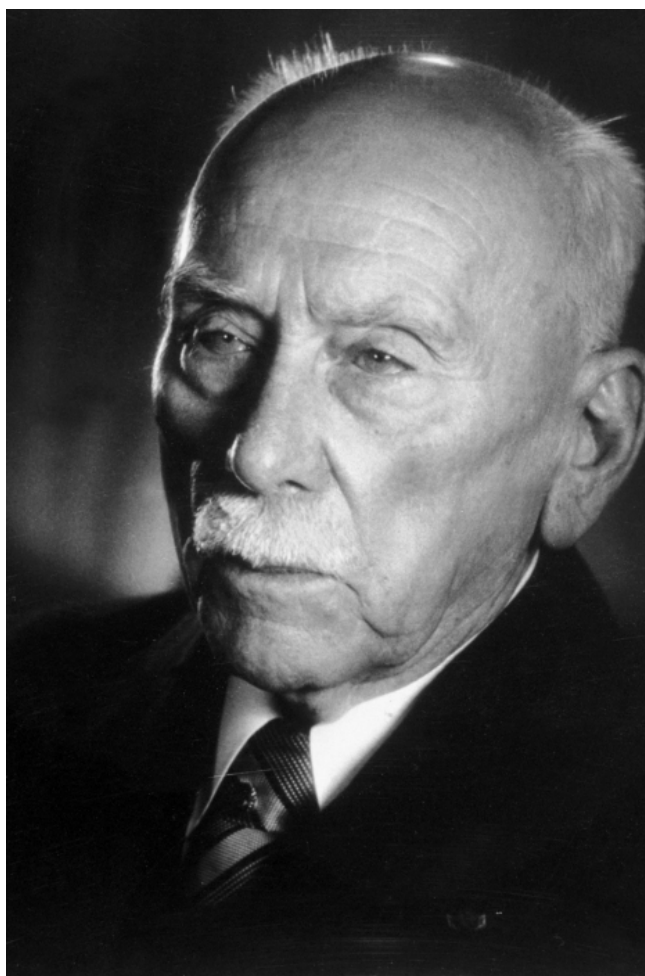
1895 : Contribution à l'étude du sérum chez les animaux vaccinés.

1909 : *Studies in Immunity*, recueil en langue anglaise de plusieurs de ses recherches sur l'immunité.

1920 : *Traité de l'immunité dans les maladies infectieuses*, Paris, Masson et Cie.

1927 : *Brèves considérations sur le mode de gouvernement, la liberté et l'éducation morale*.

1956 : *Éléments d'astronomie*.



Jules Bordet âgé

Sources et bibliographie

Université libre de Bruxelles, Bibliothèques et Archives, **Jules Bordet** – *Biographie, Digi-thèque de l'ULB*.

Université libre de Bruxelles, *Archives de Jules Bordet et Paul Bordet, fonds PP 308*.

Institut Pasteur, **Jules Bordet**, le « Pasteur » de Belgique, dossier historique consacré au centenaire du prix Nobel.

Fondation Nobel, *The Nobel Prize in Physiology or Medicine 1919 – Jules Bordet*.

CAVAILLON, Jean-Marc ; **SANSONETTI**, Philippe ; **GOLDMAN**, Michel, « 100th Anniversary of Jules Bordet's Nobel Prize: Tribute to a Founding Father of Immunology », of *Frontiers in Immunology*, vol. 10, 2019.

to a Founding Father of Immunology », *Frontiers in Immunology*, vol. 10, 2019.

« **Jules Bordet**, l'un des fondateurs de l'immunologie », *Revue de Biologie Médicale*, n° 360, mai-juin 2021.

BORDET, Jules, *Traité de l'immunité dans les maladies infectieuses*, Paris, Masson et Cie, 1920.

Université libre de Bruxelles, *Les 100 ans d'un Nobel : Jules Bordet, un pastorien à l'ULB*, exposition et documentation historique, 2019.





GÉNÉALOGIE ASCENDANTE de Jules Jean Baptiste Vincent BORDET 1870 - 1961

Robert VANHECKE



BORDET Jules Jean Baptiste Vincent

Génération I

1. BORDET Jules Jean Baptiste Vincent, Médecin, Bactériologiste, Prix Nobel de médecine (1919), Sosa 1, Génération I, fils de BORDET Charles Henri Thomas Joseph - 2 - (°1834 +1905), et de VANDENABEELE Marie Thérèse Célestine - 3 - (°1831 +1919). Troisième enfant de Charles et Marie. A sa

naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-cinq ans et trente-neuf ans. Il est né le lundi 13 juin 1870 à Soignies, décédé le jeudi 6 avr 1961 à Ixelles âgé de quatre-vingt-dix ans. Marié le mercredi 12 juil 1899 à Schaerbeek âgé de vingt-neuf ans, avec LEVOZ Marthe Ida Marie Joséphine Adonie¹.

¹ Note, Union Générale : Trois enfants sont nés du couple, BORDET Jules Jean Baptiste Vincent & LEVOZ Marthe Ida Marie : Simone (1900), Marguerite (1902 1997) & Paul (1906 1987)



Génération II

2. **BORDET Charles Henri Thomas Joseph**, Sosa 2, Génération II, fils de **BORDET Henri Nicolas Joseph** - 4 - (°1783 +1837), Fabricant, Chapelier, et de **VILLETTE Marie Anne** - 5 - (°1809 +1846). Deuxième enfant de Henri et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de cinquante ans et vingt-cinq ans. Il est né à Liège le dimanche 21 déc 1834, décédé le jeudi 16 nov 1905 à Schaerbeek âgé de soixante-dix ans. Marié le jeudi 15 fév 1866 à Soignies âgé de trente et un ans, avec **VANDENABEELE Marie Thérèse Célestine** - 3 -¹.

3. **VANDENABEELE Marie Thérèse Célestine**, Sosa 3, Génération II, fille de **VANDENABEELE Pierre Vincent** - 6 - (°1792 +1866), Cultivateur, et de **BOUILLIART Justine Caroline** - 7 - (°1798 +1843). Cinquième enfant de Pierre et Justine. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-huit ans et trente-deux ans. Elle voit le jour le samedi 8 jan 1831 à Soignies, décédée le lundi 3 fév 1919 à Bruxelles âgée de quatre-vingt-huit ans. Mariée le jeudi 15 fév 1866 à Soignies âgée de trente-cinq ans, avec **BORDET Charles Henri Thomas Joseph** - 2 -¹.

Est né de cette union : o **BORDET Jules Jean Baptiste Vincent** - 1 -

¹ Note, Union Générale : Trois enfants sont nés de l'union entre Charles Henri Thomas Joseph BORDET & Marie Thérèse Célestine VANDENABEELE : Henri Pierre Vincent (1866 1868), Charles Henri (1868 1950) & Jules Jean Baptiste Vincent (1870 1961)

Génération III

4. **BORDET Henri Nicolas Joseph**, Fabricant, Chapelier, Sosa 4, Génération III, fils de **BORDELLE Nicolas** - 8 - (°1732 +1816), Chapelier, et de **PINSAR Marie Elisabeth** - 9 - (°1754 +1821). Deuxième enfant de Nicolas et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de cinquante et un ans et vingt-neuf ans. Il est baptisé le mardi 30 déc 1783 à Liège, Notre-Dame-aux-Fonts, décédé le dimanche 15 oct 1837 à Liège âgé de cinquante-trois ans². Marié le samedi 16 fév 1833 à Liège âgé de quarante-neuf ans, avec **VILLETTE Marie**

Anne - 5 -¹.

5. **VILLETTE Marie Anne**, Sosa 5, Génération III, fille de **VILLETTE Michel** - 10 - (°1783 +1848), Teinturier, et de **BOSQUION Marie** - 11 - (°1780 +1849), Couturière. Troisième enfant de Michel et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de vingt-cinq ans et vingt-neuf ans. Elle est née le mercredi 7 juin 1809 à Liège, décédée le vendredi 6 mar 1846 à Liège âgée de trente-six ans³. Mariée le samedi 16 fév 1833 à Liège âgée de vingt-trois ans, avec **BORDET Henri Nicolas Joseph** - 4 -¹.

Est né de cette union : o **BORDET Charles Henri Thomas Joseph** - 2 -

¹ Note, Union Générale : Trois enfants sont nés du couple Henri Nicolas Joseph BORDET & Marie VILLETTE : Henri Joseph Michel (1834 1834), Charles Henri Thomas Joseph (1834 1905), Jacques Henri Joseph François (1836)

² Note, Décès Générale : Veuf en 1ère noce de Marie Anne Joseph MEYERS

³ Note, Décès Générale : Veuve en 2ème noce de Jean Louis LOSIGNOL

6. **VANDENABEELE Pierre Vincent**, Cultivateur, Sosa 6, Génération III, fils de **VANDENABEELE Nicolaus** - 12 - (°1754 +1794), Aubergiste, et de **DUBUS Rosalie** - 13 - (°1758 +1842). Premier enfant de Nicolaus et Rosalie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-huit ans et trente-quatre ans. Le lundi 3 déc 1792, a lieu son baptême à Soignies, décédé le dimanche 8 juil 1866 à Soignies âgé de soixante-treize ans. Marié le lundi 7 oct 1816 à Soignies âgé de vingt-trois ans, avec **BOUILLIART Justine Caroline** - 7 -¹.

7. **BOUILLIART Justine Caroline**, Sosa 7, Génération III, fille de **BOUILLIART Nicolas Joseph Théodore** - 14 - (°1773 +1854), Aubergiste, et de **DESMETTE Marie Sébastienne Thérèse** - 15 - (°1774 +1844). Premier enfant de Nicolas et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de vingt-quatre ans et vingt-trois ans. Elle voit le jour à Soignies le jeudi 4 comp AN VI, décédée le samedi 14 oct 1843 à Soignies âgée de quarante-cinq ans. Mariée le lundi 7 oct 1816 à Soignies âgée de dix-huit ans, avec **VANDENABEELE Pierre Vincent** - 6 -¹.

Est née de cette union : o **VANDENABEELE Marie Thérèse Célestine** - 3 -

¹ Note, Union Générale : Cinq enfants sont nés de l'union entre Pierre Vincent



VANDENABEELE & Caroline Justine BOUILLIART : Rosalie Thérèse Justine (1819 1851), Marie Thérèse Joséphine (1822 1829), Marie Joseph (1824 1847) Pierre Vincent (1826 1904) & Marie Thérèse Célestine (1831 1919)

Génération IV

8. **BORDELLE Nicolas**, Chapelier, Sosa 8, Génération IV, fils de **BORDEL Simon** - 16 - (°1692 +1776), Maréchal-ferrant, Laboureur, Manouvrier, et de **HUMBLOT Gante** - 17 - (°1693 +1748). Septième enfant de Simon et Gante. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante ans et d'environ trente-neuf ans. Le lundi 22 sep 1732, a lieu son baptême à Rolampont, Haute-Marne, décédé le dimanche 7 jan 1816 à Liège âgé de quatre-vingt-trois ans². Marié le mercredi 10 fév 1779 à Verviers âgé de quarante-six ans, avec **PINSAR Marie Elisabeth** - 9 -¹.

9. **PINSAR Marie Elisabeth**, Sosa 9, Génération IV, fille de **PINSAR Pascal** - 18 - (°1707 +1771), Notaire, et de **WASSENT Marie Marguerite** - 19 - (°1708 +1768). Huitième enfant de Pascal et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante-sept ans et quarante-six ans. Le samedi 15 juin 1754, a lieu son baptême à Liège, Sainte-Marguerite, décédée le vendredi 13 juil 1821 à Liège âgée de soixante-sept ans. Mariée le mercredi 10 fév 1779 à Verviers âgée de vingt-quatre ans, avec **BORDELLE Nicolas** - 8 -¹.

Est né de cette union : o **BORDET Henri Nicolas Joseph** - 4 -

¹ Note, Union Générale : Cinq enfants sont nés du couple Nicolas BORDELLE & Marie Elisabeth PINSAR : Elisabeth Marie Marguerite (1780 Verviers), Henri Nicolas Joseph (1783 1837), Marguerite Thérèse Joséphine (1785 1849), Marie Marguerite (1789 1789) & Marie Elisabeth Joseph (1791 1859)

² Note, Décès Générale : Veuf en 1ère noce de Marie Jeanne BOUTEILLE

10. **VILLETTE Michel**, Teinturier³, Sosa 10, Génération IV, fils de **VILEZ Jean Henri** - 20 - (°1765), Maçon, et de **LECLERC Marie Marguerite** - 21 - (°1761 +1808), Fileuse. Premier enfant de Jean et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de dix-huit ans et vingt et un ans. Le vendredi 19 sep 1783, a lieu son baptême à Liège, Notre-Dame-aux-Fonts, décédé le mardi 18 avr 1848 à Liège âgé de soixante-quatre ans². Marié le mercredi 23 prai AN XIII à Liège âgé de vingt et

un ans, avec **BOSQUION Marie** - 11 -¹.

11. **BOSQUION Marie**, Couturière, Sosa 11, Génération IV, fille de **BOSQUION Jean Joseph** - 22 - (°1735 +1812), Cocher, Charretier, et de **BOURDOUXHE Marie Anne** - 23 - (°1750 +1826). Premier enfant de Jean et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante-cinq ans et vingt-neuf ans. Le jeudi 9 mar 1780, a lieu son baptême à Liège, Saint-Servais, décédée le dimanche 21 jan 1849 à Liège âgée de soixante-huit ans. Mariée le mercredi 23 prai AN XIII à Liège âgée de vingt-cinq ans, avec **VILLETTE Michel** - 10 -¹.

Est née de cette union : o **VILLETTE Marie Anne** - 5 -

¹ Note, Union Générale : Quatre enfants sont nés de l'union entre Michel VILLETTE & Marie BOSKION : Marguerite (1806 1854), Marie Anne (1807 1807), Marie Anne (1809 1846), Gérardine Elisabeth (1812 1881)

² Note, Décès Générale : Veuf en 1ère noce de Marguerite THOMAS

³ Note Générale : Soldat des guerres Napoléonienne, Michel VILLETTE dit Frankinet, Conscrit de l'an 12 (reporté en 1808), arrivé au Corps le 10/11/1909, fusilier au 32ème de Ligne, 4ème Bataillon 1ère Compagnie. Blessé le 06/01/1811 à Benavente (Espagne) d'un coup de feu à la jambe gauche & d'un coup de sabre au bras, congédié le 20/09/1811. Réincorporé en 1813, arrivé au Corps le 02/03/1813, caporal le 20/03/1813 dégradé fusilier le 10/06/1813 au 85ème de Ligne, congédié le 11/05/1814.

12. **VANDENABEELE Nicolaus**, Aubergiste, Sosa 12, Génération IV, fils de **VANDENABEELE Andreas** - 24 - (°1714 +1806), Cultivateur, et de **CHEVALIER Joanna Catharina** - 25 - (°1717 +1789). Sixième enfant de Andreas et Joanna. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante ans et trente-six ans. Il est baptisé le vendredi 8 fév 1754 à Herne, décédé le samedi 22 fév 1794 à Soignies âgé de quarante ans², inhumé le samedi 22 fév 1794. Marié le mardi 31 jan 1792 à Soignies âgé de trente-sept ans, avec **DUBUS Rosalie** - 13 -¹.

13. **DUBUS Rosalie**, Sosa 13, Génération IV, fille de **DUBUS Jean Baptiste** - 26 - (°1719 +1789), Censier, et de **DEVILERS Marie Joseph** - 27 - (°1719 +1796). Onzième enfant de Jean et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de trente-neuf ans. Elle est baptisée le dimanche 15 oct 1758 à Escanaffles, décédée le lundi 17 oct 1842 à Soignies âgée de quatre-vingt-quatre ans³. Mariée le mardi 31 jan 1792 à Soignies âgée de trente-trois ans, avec **VANDENABEELE Nicolas** - 12 -¹.



Est né de cette union : o **VANDENABEELE Pierre Vincent** - 6 -

¹ Note, Union Générale : Deux enfants sont nés du couple Nicolas VANDENABEELE & Rosalie DUBUS : **Pierre Vincent (1792 1866)** & Marie Catherine Rosalie (1794 1831)

² Note, Décès Générale : Veuf en 1ère noce de Marie Joseph CASIMAENS

³ Note, Décès Générale : Epouse en 2ème noce de Mathieu Joseph CORBISIER

14. **BOUILLIART Nicolas Joseph Théodore**, Aubergiste, Sosa 14, Génération IV, fils de **BOUILLART Nicolas Joseph** - 28 - (°1724), Cultivateur, et de **HULIN Gertrude Joseph** - 29 - (°1732). Deuxième enfant de Nicolas et Gertrude. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante-neuf ans et quarante et un ans. Il est né le samedi 20 nov 1773 à Soignies, il est baptisé le dimanche 21 nov 1773 à Soignies âgé de un jour, décédé le vendredi 21 avr 1854 à Soignies âgé de quatre-vingts ans. Marié le lundi 6 juin 1796 à Soignies âgé de vingt-deux ans, avec **DESMETTE Marie Sébastienne Thérèse** - 15 -¹.

15. **DESMETTE Marie Sébastienne Thérèse**, Sosa 15, Génération IV, fille de **DESMETTE Jean Baptiste** - 30 - (°1742 +1834), Fermier, et de **LEEMANS Jeanne Eloy Joseph** - 31 - (°1753 +1783). Deuxième enfant de Jean et Jeanne. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-deux ans et vingt et un ans. Le samedi 15 oct 1774, a lieu son baptême à Soignies, décédée le samedi 12 oct 1844 à Soignies âgée de soixante-neuf ans. Mariée le lundi 6 juin 1796 à Soignies âgée de vingt et un ans, avec **BOUILLIART Nicolas Joseph Théodore** - 14 -¹.

Est née de cette union : o **BOUILLIART Justine Caroline** - 7 -

¹ Note, Union Générale : Neuf enfants sont nés de l'union entre Nicolas Joseph Théodore BOUILLIART & Marie Sébastienne Thérèse DESMETTE : **Justine Caroline (1798 1843)**, Vincent Théodore (1798), Amélie (1801 1810), Catherine Françoise Joseph (1804), Célestine Joseph Thérèse (1806 1870), Jean Baptiste Joseph (1809), Joseph Albert Théodore (1811), Edouard Vincent (1814 1815) & Edouard Vincent (1816)

Génération V

16. **BORDEL Simon**, Maréchal-ferrant, Laboureur, Manouvrier, Sosa 16, Génération V, fils de **BORDEL Nicolas** (°1654 +1729), Maréchal-ferrant, et de **BOUDEVILLE Charlotte** (°1660 +1721). Septième enfant

de Nicolas et Charlotte. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-sept ans et d'environ trente-deux ans. Il est baptisé le vendredi 5 sep 1692 à Lannes, Haute-Marne, décédé le mardi 14 mai 1776 à Rolampont, Haute-Marne, âgé de quatre-vingt-trois ans², inhumé le mercredi 15 mai 1776. Marié le mardi 25 jan 1718 à Lannes, Haute-Marne, âgé de vingt-cinq ans, avec **HUMBLLOT Gante** - 17 -¹.

17. **HUMBLLOT Gante**, Sosa 17, Génération V, fille de **HUMBLLOT François** (°1662 +1748), Charbonnier, Marchand de bois, et de **GIRARD Barbe** (°1661 +1745). Troisième enfant de François et Barbe. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés d'environ trente et un ans et d'environ trente-deux ans. Elle voit le jour vers 1688 en Haute-Marne, décédée le samedi 2 mar 1748 à Rolampont, Haute-Marne, à environ cinquante-cinq ans³. Mariée le mardi 25 jan 1718 à Lannes, Haute-Marne, à environ vingt-cinq ans, avec **BORDEL Simon** - 16 -¹.

Est né de cette union : o **BORDELLE Nicolas** - 8 -

¹ Note, Union Générale : Sept enfants sont nés du couple Simon BORDEL & Gante HUMBLLOT : Marie Anne (1718 1792), Anne (1722), Jeanne (1724), Etienne (1727), Laurent (1729), Pierrette (1731) & **Nicolas (1732 1816)**

² Note, Décès Générale : Epoux en 2ème noce de Marie CORNUELLE

³ Note, Décès Générale : Veuve en 1ère noce de François AURILLARD

18. **PINSAR Pascal**, Notaire, Sosa 18, Génération V, fils de **PINSAR Pascal**, et de **FLORKEN Elisabeth** (°1673). Premier enfant de Pascal et Elisabeth. A sa naissance, sa mère était âgée de trente-quatre ans. Il est baptisé le mercredi 1er juin 1707 à Liège, Notre-Dame-aux-Fonts, décédé le jeudi 21 mar 1771 à Liège, Sainte-Marguerite, âgé de soixante-trois ans. Marié le lundi 22 juil 1737 à Liège, Saint-Séverin, âgé de trente ans, avec **WASSENT Marie Marguerite** - 19 -¹.

19. **WASSENT Marie Marguerite**, Sosa 19, Génération V, fille de **WASSEND Jean Henri**, et de **GREGOIRE Jeanne Dorothee**. Premier enfant né à Liège de Jean et Jeanne. Le mardi 3 avr 1708, a lieu son baptême à Liège, Notre-Dame-aux-Fonts, décédée le vendredi 30 déc 1768 à Liège, Sainte-Marguerite, âgée de soixante ans. Mariée le lundi 22 juil 1737 à Liège, Saint-Séverin, âgée de vingt-neuf ans,



avec **PINSAR Pascal** - 18 - ¹.

Est née de cette union : o **PINSAR Marie Elisabeth** - 9 -

¹ Note, Union Générale : Huit enfants sont nés de l'union entre Pascal PINSAR & Marie Marguerite WASSENT : Pascal Gérard Joseph (1738), Jeanne Dorothée (1739), Mathieu Clément Henri (1741), Jean Henri (1743), Marie Joseph (1745 1819), François Joseph (1748), Marie Marguerite (1750 1828) & **Marie Elisabeth (1754 1821)**

20. **VILEZ Jean Henri**, Maçon, Sosa 20, Génération V, fils de **DEVILLERS Henri** (°1742 +1806), Maçon, et de **LECLERC Anne Jeanne** (°1742 +1794). Deuxième enfant de Henri et Anne. A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de vingt-deux ans. Il est baptisé le lundi 4 mar 1765 à Liège, Saint-Nicolas-en-Outremeuse. Marié le dimanche 12 jan 1783 à Liège, Saint-Nicolas-en-Outremeuse, âgé de dix-sept ans, avec **LECLERC Marie Marguerite** - 21 - ¹.

21. **LECLERC Marie Marguerite**, Fileuse, Sosa 21, Génération V, fille de **LECLERCQ Michel**, Cloutier, et de **GILIS Jeanne**. Deuxième enfant de Michel et Jeanne. Elle est baptisée le lundi 9 nov 1761 à Liège, Saint-Nicolas-en-Outremeuse, décédée le lundi 19 déc 1808 à Liège âgée de quarante-sept ans ². Mariée le dimanche 12 jan 1783 à Liège, Saint-Nicolas-en-Outremeuse, âgée de vingt et un ans, avec **VILEZ Jean Henri** - 20 - ¹.

Est né de cette union : o **VILLETTE Michel** - 10 -

¹ Note, Union Générale : Six enfants sont nés du couple Jean Pierre (Henri) VILEZ & Marie Marguerite LECLERC : **Michel (1783 1848)**, Gaspard (1785 1862), Marie Catherine (1787), Jean (1790), Anne Catherine (1792), Pierre Gérard (1797 1798)

² Note, Décès Générale : Les prénoms des parents sur l'acte de décès, Hubert & Marguerite, ne correspondent à aucun couple

22. **BOSQUION Jean Joseph**, Cocher, Charretier, Sosa 22, Génération V, il est né à Neuville-Sous-Huy vers 1735 ², décédé le jeudi 20 août 1812 à Liège âgé de soixante-dix-sept ans. Marié le mercredi 12 mai 1779 à Liège, Saint-Clément, âgé de quarante-quatre ans, avec **BOURDOUXHE Marie Anne** - 23 - ¹.

23. **BOURDOUXHE Marie Anne**, Sosa 23, Génération V, fille de **BOURDOUC Jean** (°1705 +1756), et de **PIETEUR Marguerite** (°1713). Sixième enfant de Jean et Marguerite. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de

quarante-cinq ans et trente-six ans. Le jeudi 2 juil 1750, a lieu son baptême à Grâce-Berleur, Montegnée, décédée le mercredi 27 sep 1826 à Liège âgée de soixante-seize ans. Mariée le mercredi 12 mai 1779 à Liège, Saint-Clément, âgée de vingt-huit ans, avec **BOSQUION Jean Joseph** - 22 - ¹.

Est née de cette union : o **BOSQUION Marie** - 11 -

¹ Note, Union Générale : Trois enfants sont nés de l'union entre Jean Joseph BOSQUION & Marie Anne BOURDOUX : **Marie (1780 1849)**, Marie Anne (1784), Jean Joseph (1788)

² Note, Naissance Générale : Pas d'acte avant 1790

24. **VANDENABEELE Andreas**, Cultivateur, Sosa 24, Génération V, fils de **VANDENABEELE Egidius** (°1673 +1761), et de **SERGEANTS Clara** (°1674 +1761). Septième enfant de Egidius et Clara. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante ans et trente-neuf ans. Il est baptisé le samedi 27 jan 1714 à Herne, décédé le dimanche 16 fév 1806 à Herne âgé de quatre-vingt-douze ans. Marié le mardi 28 nov 1741 à Herne âgé de vingt-sept ans, avec **CHEVALIER Joanna Catharina** - 25 - ¹

25. **CHEVALIER Joanna Catharina**, Sosa 25, Génération V, fille de **CHEVALIER Petrus** (°1687 +1742), Maréchal-ferrant, et de **ZEGERS Maria Catharina** (°1687 +1769). Troisième enfant de Petrus et Maria. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente ans et vingt-neuf ans. Elle est baptisée le samedi 27 fév 1717 à Herne, décédée le mardi 13 jan 1789 à Herne âgée de soixante et onze ans, inhumée le mercredi 14 jan 1789. Mariée le mardi 28 nov 1741 à Herne âgée de vingt-quatre ans, avec **VANDENABEELE Andreas** - 24 - ¹.

Est né de cette union : o **VANDENABEELE Nicolaus** - 12 -

¹ Note, Union Générale : Huit enfants sont nés du couple Andreas VANDENABEELE & Joanna Catharina CHEVALIER : Maria Francisca (1742), Claire Anne (1744), Joseph (1746), Guilielmus (1749), Catharina Theresia (1752), **Nicolaus (1754 1794)**, Joannes Baptista (1757) & Petrus Carolus (1760)

26. **DUBUS Jean Baptiste**, Censier, Sosa 26, Génération V, fils de **DU BUS Jean Baptiste** (°1688 +1741), Tisserand, et de **COMINE Marie Joseph** (°1679 +1741). Premier enfant de Jean



et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente et un ans et quarante ans. Le samedi 12 août 1719, a lieu son baptême à Escanaffles, décédé le dimanche 8 nov 1789 à Escanaffles âgé de soixante-dix ans, inhumé le mardi 10 nov 1789. Marié le mardi 12 fév 1743 à Escanaffles âgé de vingt-trois ans, avec **DEVILERS Marie Joseph** - 27 -¹.

27. **DEVILERS Marie Joseph**, Sosa 27, Génération V, fille de **DE VILLERS Philippe Gilles** (°1685 +1754), Charron, et de **BEAUQUARNE Marie Catherine** (°1697 +1723). Deuxième enfant de Philippe et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de trente-trois ans et vingt et un ans. Le mercredi 8 fév 1719, a lieu son baptême à Pottes, décédée le vendredi 16 déc 1796 à Escanaffles âgée de soixante-dix-sept ans, inhumée le samedi 17 déc 1796. Mariée le mardi 12 fév 1743 à Escanaffles âgée de vingt-quatre ans, avec **DUBUS Jean Baptiste** - 26 -¹.

Est née de cette union : o **DUBUS Rosalie** - 13 -

¹ Note, Union Générale : Douze enfants sont nés de l'union entre Jean Baptiste DUBUS & Marie Joseph DEVILERS : Jean François (1743), Jean François (1744 1787), Catherine Joseph (1746), Marie Joseph (1747 1815), Martin François (1748 1772), Jeanne Marie (1750 1816), Marie Véronique (1752), Marie Anne Joseph (1753 1798), Pierre Joseph (1758 1834), Rosalie (1758 1842) & Louis Joseph (1760 1829)

28. **BOUILLART Nicolas Joseph**, Cultivateur, Sosa 28, Génération V, fils de **BOUILLART Jacques Christophe** (°1674 +1756), Bourgeois de Soignies, et de **HAUGHENS Jeanne Marie** (°1682 +1762). Neuvième enfant de Jacques et Jeanne. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante-neuf ans et quarante et un ans. Le mardi 14 mar 1724, a lieu son baptême à Soignies, décédé le mercredi 27 pluviôse AN XI à Soignies âgé de soixante-dix-huit ans. Marié le lundi 11 fév 1765 à Soignies âgé de quarante ans, avec **HULIN Gertrude Joseph** - 29 -¹.

29. **HULIN Gertrude Joseph**, Sosa 29, Génération V, fille de **HULIN Jean François** (°1679 +1755), Censier, Maire de Steenkerque, et de **DU LIEVRE Marie** (°1688 +1755). Onzième enfant de Jean et Marie. A

sa naissance, ses père et mère étaient âgés de cinquante-deux ans et quarante-quatre ans. Elle est baptisée le lundi 17 mar 1732 à Steenkerque, décédée le mardi 28 vent AN XIII à Soignies âgée de soixante-treize ans. Mariée le lundi 11 fév 1765 à Soignies âgée de trente-deux ans, avec **BOUILLART Nicolas Joseph** - 28 -¹.

Est né de cette union : o **BOUILLIART Nicolas Joseph Théodore** - 14 -

¹ Note, Union Générale : Quatre enfants sont nés du couple Nicolas Joseph BOUILLART & Gertrude Joseph HULIN : Vincent Joseph (1770), Nicolas Joseph Théodore (1773 1854), Albertine Joseph (1776 1821) & Marie Monique Augustine Valentine (1778)

30. **DESMETTE Jean Baptiste**, Fermier, Sosa 30, Génération V, fils de **SMETTE Gabriel** (°1692 +1775), Censier des Religieuses de Soignies, et de **BOUILLIART Françoise Joseph** (°1702 +1764). Dixième enfant de Gabriel et Françoise. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de cinquante ans et quarante ans. Il est né le mardi 28 août 1742 à Soignies, il est baptisé le mercredi 29 août 1742 à Soignies âgé de un jour, décédé le vendredi 19 sep 1834 à Soignies âgé de quatre-vingt-douze ans². Marié le mardi 4 mai 1773 à Soignies âgé de trente ans, avec **LEEMANS Jeanne Eloy Joseph** - 31 -¹.

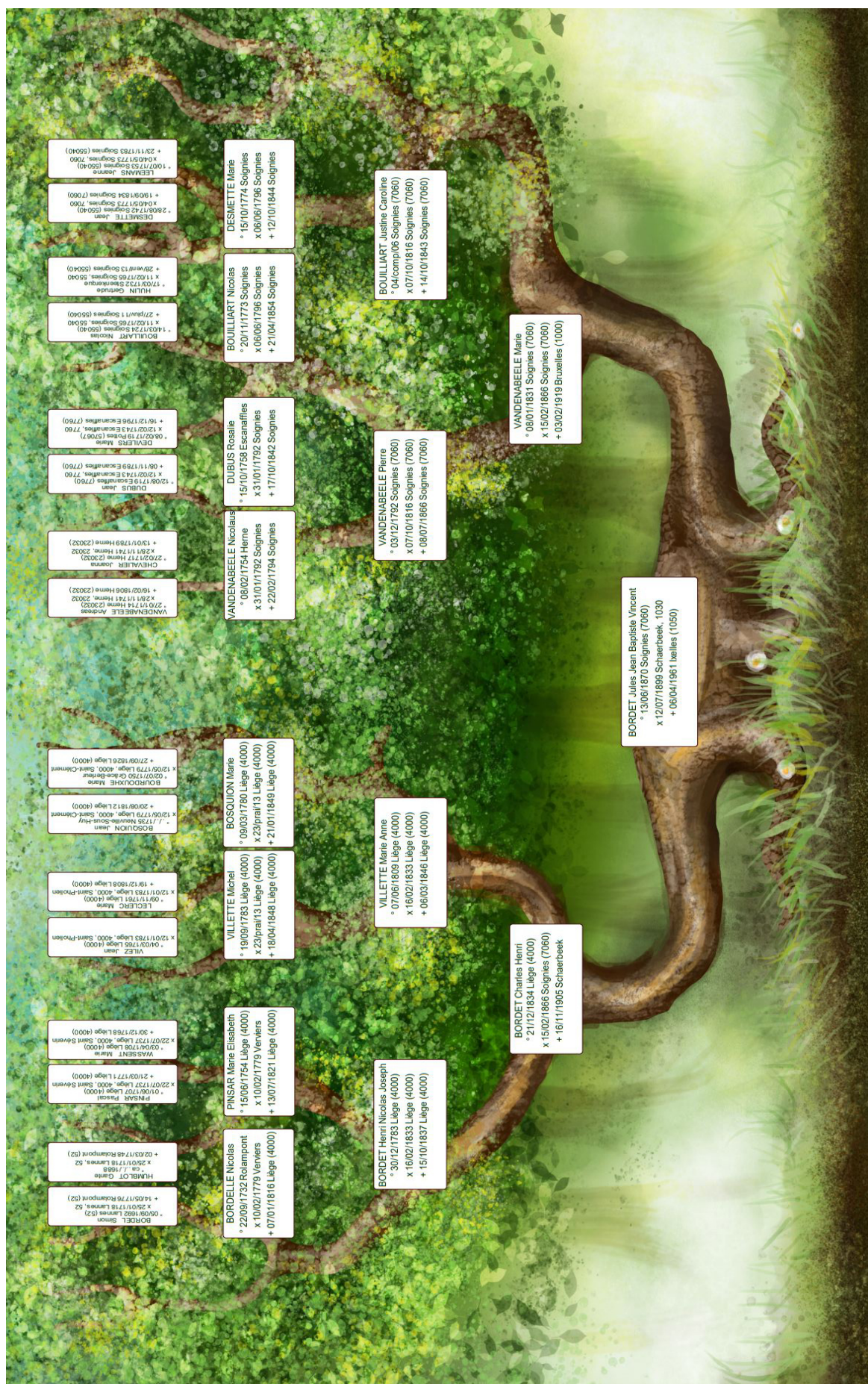
31. **LEEMANS Jeanne Eloy Joseph**, Sosa 31, Génération V, fille de **LEEMANS Sébastianus** (°1712 +1780), et de **WILLIEMS Marie Joseph** (°1717 +1755). Quatrième enfant de Sébastianus et Marie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de quarante ans et trente-six ans. Le mardi 10 juil 1753, a lieu son baptême à Soignies, décédée le dimanche 23 nov 1783 à Soignies âgée de trente ans, inhumée le lundi 24 nov 1783. Mariée le mardi 4 mai 1773 à Soignies âgée de dix-neuf ans, avec **DESMETTE Jean Baptiste** - 30 -¹.

Est née de cette union : o **DESMETTE Marie Sébastienne Thérèse** - 15 -

¹ Note, Union Générale : Six enfants sont nés de l'union entre Jean Baptiste DESMETTE & Jeanne Eloy Joseph LEEMANS : Marie Henriette Joseph (1773 1774), Marie Sébastienne Thérèse (1774 1844), Sébastien Alexandre (1776 1776), Rosalie Joseph (1778 1778), Alexandre Philippe Joseph (1779 1779) & Denis Alexandre Joseph (1781 1781)

² Note, Décès Générale : Veuf en 2ème noce de Marie Caroline Joseph MEURS

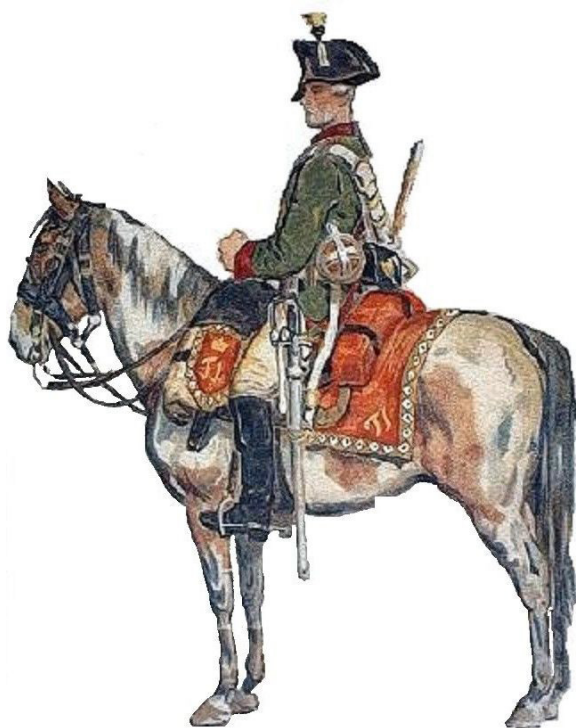
GÉNÉALOGIE BORDET





Un ancêtre chez les Dragons wallons ?

À propos des Wallons au service des États vers 1780



Yves HERALY

Un ancêtre chez les Dragons wallons ?

À propos des Wallons au service des États vers 1780

Dans les actes anciens, une simple mention professionnelle peut ouvrir une piste inattendue. Tel ancêtre est dit "soldat", "militaire", "dragon", ou encore "au service des États". Pour le généalogiste, ces quelques mots méritent toute l'attention : ils peuvent conduire

vers les garnisons des Provinces-Unies, les registres militaires néerlandais, les États de service, les listes de recrues, ou encore les archives de régiments aujourd'hui disparus. Parmi ces mentions, celle de "**Dragon wallon**" est particulièrement intéressante. Elle évoque à la fois la tradition militaire wallonne, le service étranger et l'armée des États généraux des Provinces-Unies, appelée en néerlandais *Staatse Leger*. Mais vers 1780, l'expression doit être comprise avec prudence : il ne s'agit pas nécessairement



rement d'un cavalier appartenant encore à un régiment de dragons wallons autonome.

Les Wallons dans l'armée des États

Depuis l'époque des guerres contre l'Espagne, les Provinces-Unies ont largement eu recours à des soldats venus d'autres régions d'Europe. L'armée des États n'était pas uniquement composée de Hollandais ou de Zélandais : on y trouvait aussi des Allemands, des Suisses, des Écossais, des Français et des Wallons. Ces hommes servaient dans des régiments souvent désignés par leur origine, par leur colonel-propriétaire, ou par leur garnison.

Les Wallons occupent une place ancienne dans cette histoire militaire. Le **Régiment Walen**, c'est-à-dire le régiment des Wallons, est attesté dans la tradition militaire des Provinces-Unies sur une très longue durée, de l'époque moderne jusqu'à la fin de la République des Provinces-Unies en 1795. En 1780, ce régiment est généralement associé au nom du colonel **David Grenier**, ce qui explique que l'on rencontre dans certaines sources l'appellation de **Régiment Walen van Grenier**.

Pour un généalogiste francophone, il est donc utile de traduire les termes rencontrés dans les sources néerlandaises : **Walen** signifie Wallons ; **Staatse Leger** désigne l'armée des États ; **dragonder** signifie dragon ; **regiment te voet** désigne un régiment à pied, donc d'infanterie.

Les "Dragons wallons" : une appellation à replacer dans son contexte

Une unité appelée **Regiment Waalse Dragoners Cornabé** est bien attestée au milieu du XVIII^e siècle. Elle apparaît en 1747, pendant

la période troublée de la guerre de Succession d'Autriche. Son nom évoque clairement un corps de dragons wallons, c'est-à-dire, à l'origine, des soldats associés à la cavalerie.

Cependant, l'histoire administrative de cette unité montre une évolution rapide. Les sources néerlandaises indiquent qu'elle fut aussi connue sous d'autres noms, notamment **Regiment Walen van Cornabé**, puis **Regiment te Voet**. Autrement dit, l'unité passe du vocabulaire des dragons à celui de l'infanterie. En 1762, elle est intégrée à une autre formation wallonne.

C'est ce point qui est essentiel pour l'année **1780**. À cette date, il ne faut pas imaginer trop vite un régiment complet de "dragons wallons" encore actif comme unité montée indépendante. La mention peut être un héritage d'appellation, une simplification familiale, une confusion de copiste, ou la survivance du nom d'un ancien corps rattaché ensuite au régiment wallon.

Ainsi, lorsqu'un acte paroissial, un contrat de mariage, une sépulture ou une tradition familiale parle d'un ancêtre "aux Dragons wallons", il faut poser la question autrement : s'agit-il vraiment d'un dragon, ou d'un soldat wallon de l'armée des États ? s'agit-il d'un homme du régiment wallon de Grenier ? s'agit-il d'une ancienne désignation restée dans la mémoire familiale ?

Le soldat wallon vers 1780

Le soldat wallon au service des États est avant tout un militaire professionnel. Il peut être né dans les Pays-Bas autrichiens, dans une paroisse de l'actuelle Wallonie, dans une zone frontalière, ou dans une famille déjà mobile. Son engagement le conduit vers les places de garnison des Provinces-Unies : villes fortifiées, ports, places de frontière, lieux de passage où se croisent militaires, artisans, marchands et familles de soldats.



La vie de garnison laisse souvent des traces dans les archives locales. Un soldat se marie dans la ville où il est stationné ; un enfant naît loin du village d'origine ; une veuve se remarie dans une autre garnison ; un acte de baptême mentionne le régiment du père ou la compagnie de son capitaine. Dans bien des cas, le militaire est plus mobile que le reste de la population, ce qui peut expliquer des ruptures apparentes dans une lignée.

Le vocabulaire des actes est également révélateur. On peut rencontrer les termes "soldat", "caporal", "sergent", "tambour", "dragon", "cavalier", "fusilier", mais aussi des indications plus vagues comme "militaire au service de Leurs Hautes Puissances", expression qui renvoie aux États généraux des Provinces-Unies. Ces formules doivent être relevées avec soin, car elles peuvent orienter vers les archives militaires néerlandaises.

Quelles sources pour retrouver un ancêtre ?

Pour poursuivre la recherche, il convient de partir des documents familiaux les plus proches : acte de mariage, acte de décès, baptême des enfants, mention de profession, indication de garnison, nom d'un officier, ou nom d'un régiment. Une seule mention de compagnie ou de colonel peut suffire à identifier la bonne unité.

Les archives néerlandaises conservent plusieurs types de documents utiles pour les militaires du *Staatse Leger*. Les **ranglijsten** peuvent indiquer le régiment et parfois la garnison. Les **recrutenlijsten** signalent les nouveaux soldats. Les **conduitelijsten** renseignent sur la conduite du militaire. Les **stamboeken**, lorsqu'ils existent, sont les plus précieux, car ils peuvent contenir des éléments personnels : origine, âge, signalement, parcours de service.

Il faut toutefois rester prudent : toutes les séries ne sont pas complètes. Certains régiments sont mieux documentés que d'autres.

Parfois, le chercheur ne trouvera qu'une liste de noms ; parfois, au contraire, il aura la chance de découvrir un véritable dossier militaire.

Une image pour illustrer l'article

Pour illustrer un article sur les "Dragons wallons", il est préférable de ne pas présenter une image comme le portrait exact d'un soldat wallon de 1780 si l'identification n'est pas certaine. En revanche, on peut utiliser une représentation contemporaine ou proche, montrant l'uniforme de la cavalerie néerlandaise vers 1787-1790. Le Rijksmuseum conserve notamment des représentations d'officiers et de cavaliers néerlandais de cette période.

Ces images permettent d'évoquer l'ambiance militaire de la fin du XVIII^e siècle, tout en précisant dans la légende qu'il s'agit d'une illustration de contexte.

Une légende prudente pourrait être formulée ainsi :

Uniformes de la cavalerie néerlandaise vers 1787-1790. Cette représentation ne montre pas nécessairement un Dragon wallon, mais elle illustre le cadre militaire des Provinces-Unies à l'époque où les Wallons servaient encore dans l'armée des États.

Conclusion

La mention "Dragon wallon" est donc une piste précieuse, mais elle doit être interprétée avec méthode. En 1780, elle renvoie probablement moins à un régiment de dragons wallons encore autonome qu'à la mémoire d'un corps wallon intégré à l'armée des États, ou à un soldat du **Régiment Walen**, alors associé au colonel Grenier.

Pour le généalogiste, l'intérêt est considérable. Derrière ces deux mots se cache peut-être un parcours transfrontalier : un homme né en pays wallon, engagé dans l'armée des



Provinces-Unies, marié dans une ville de garnison, père d'enfants baptisés loin du village d'origine. Les archives militaires, croisées avec les registres paroissiaux, peuvent alors redonner chair à une destinée que les actes civils ne laissaient entrevoir qu'en marge.

Les "Dragons wallons" ne sont donc pas seulement une curiosité militaire. Ils rappellent que nos ancêtres circulaient, servaient, combattaient, se mariaient et fondaient famille au-delà des frontières actuelles. Pour une généalogie wallonne, cette piste mérite d'être suivie avec attention.

Notes et sources à joindre à l'article

1. Le **Regiment Waalse Dragonders Cornabé** est attesté comme appellation alternative d'une unité wallonne

créée en 1747 ; la même fiche mentionne aussi les noms *Regiment Walen van Cornabé* et *Regiment te Voet*, ce qui confirme l'évolution de l'appellation vers l'infanterie.

2. Une liste spécialisée sur les régiments du *Staatse Leger* indique que l'unité Cornabé existe de **1747 à 1762**, puis est rattachée au régiment wallon ; elle mentionne aussi le **Régiment Walen** de **1600 à 1795** et le nom **Grenier** à partir de 1775.
3. Pour les recherches généalogiques, le Nationaal Archief signale notamment les **conduitelijsten**, **ranglijsten** et **recrutenlijsten**, tout en rappelant que toutes les sources n'ont pas été conservées.
4. Le Nederlands Instituut voor Militaire Historie renvoie, pour le *Staatse Leger* avant 1795, vers les aides de recherche du Nationaal Archief.
5. Pour l'illustration, le Rijksmuseum conserve une représentation intitulée **Uniformen van de Nederlandse cavalerie, ca. 1787-1790**, montrant des dragons, hussards et autres cavaliers néerlandais.



Dragon wallon du régiment de Ligne, 1789.
Collection Vinkhuijzen, New York Public Library.



Grenadier du régiment de Dragons, futur régiment de Latour, vers 1778. Collection Vinkhuijzen, New York Public Library.

L'intelligence artificielle au service de la généalogie

Génifox

Un nouvel outil pour retrouver, lire et raconter l'histoire de nos ancêtres

Actes d'état civil difficiles à déchiffrer, registres paroissiaux comptant plusieurs centaines de pages, photographies anciennes abîmées, noms de lieux disparus, textes écrits dans une langue étrangère... Le généalogiste est régulièrement confronté à des obstacles qui exigent patience et expérience. L'arrivée de l'intelligence artificielle ouvre aujourd'hui de nouvelles possibilités. Mais si l'IA peut devenir un remarquable assistant, elle ne remplace ni les archives, ni les sources, ni le jugement du chercheur.

Une révolution comparable à celle d'Internet ?

Il y a quelques décennies encore, rechercher ses ancêtres imposait presque systématiquement de se rendre dans les dépôts d'archives, de consulter les registres originaux ou les microfilms et de relever manuellement chaque information.

La numérisation massive des archives et leur mise en ligne ont profondément changé cette

pratique. Une grande partie des recherches peut désormais commencer depuis un ordinateur familial.

Une nouvelle étape se dessine aujourd'hui : celle de **l'intelligence artificielle appliquée à la généalogie**.

L'IA ne possède évidemment aucune connaissance mystérieuse de nos ancêtres. Elle travaille à partir des documents, textes, images et bases de données auxquels elle peut avoir accès. Son intérêt réside principalement dans sa capacité à analyser rapidement d'importantes quantités d'informations, à reconnaître des formes, à transcrire des textes et à mettre en évidence des rapprochements que le chercheur devra ensuite contrôler.

Elle constitue donc moins un « généalogiste automatique » qu'un **assistant de recherche**.

1. Lire les écritures anciennes

L'un des usages les plus prometteurs concerne la **reconnaissance des écritures manuscrites**.

Tous les généalogistes connaissent cette difficulté : un acte de mariage du XVIII^e siècle parfaitement conservé peut malgré tout devenir presque indéchiffrable en raison de l'écriture du curé ou du greffier.



L'intelligence artificielle permet désormais d'analyser l'image numérisée d'un document et d'en proposer une transcription.

FamilySearch développe par exemple une fonction de **recherche en texte intégral – Full-Text Search** utilisant l'intelligence artificielle pour lire des documents historiques manuscrits. Le système peut extraire du texte, puis identifier notamment des noms, des lieux et des dates. FamilySearch précise toutefois que les transcriptions produites automatiquement peuvent contenir des erreurs.

Illustration suggérée : registre ancien manuscrit accompagné d'une transcription numérique.

Pour le généalogiste, le gain de temps peut être considérable. Au lieu de parcourir plusieurs centaines de pages à la recherche d'un patronyme, il devient parfois possible d'interroger directement le contenu du registre.

Mais une règle demeure essentielle :

la transcription automatique ne remplace jamais la lecture de l'acte original.

2. Rechercher un ancêtre dans des millions de documents

L'IA peut également améliorer les moteurs de recherche généalogiques.

Un moteur classique recherche principalement les mots qui ont déjà été indexés. L'intelligence artificielle peut aller plus loin en examinant directement le contenu d'un document et en repérant des informations jusque-là invisibles pour les moteurs de recherche.

FamilySearch indique que sa recherche en texte intégral permet notamment d'interroger les documents par **nom, lieu, année ou mots-clés**. En 2026, le service poursuit l'extension de cette technologie à de nouvelles collections et à davantage de langues manuscrites.

Cela pourrait être particulièrement utile pour retrouver :

- un ancêtre cité dans un testament ;
- un témoin apparaissant dans un acte notarié ;

- un soldat mentionné dans un dossier ;
- un propriétaire figurant dans un document foncier ;
- une profession ;
- le nom d'une ferme, d'un hameau ou d'une rue ;
- une personne apparaissant dans une succession sans avoir été indexée auparavant.

Le progrès est important : **nous ne recherchons plus seulement dans les index, mais progressivement dans le contenu même des archives numérisées.**

3. Déchiffrer un acte avec l'aide de l'IA

L'intelligence artificielle générative peut également assister directement le chercheur.

À partir de la photographie suffisamment nette d'un acte ancien, elle peut par exemple aider à :

transcrire le document,
moderniser son orthographe,
traduire un texte latin, néerlandais ou allemand,
identifier certains termes administratifs anciens,
résumer le contenu d'un contrat de mariage,
extraire les noms, dates, professions et liens familiaux,
 ou encore **expliquer une formulation aujourd'hui disparue.**

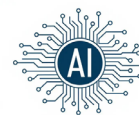
Prenons un exemple.

Un acte de mariage de 1812 mentionne :
 « fils majeur et légitime de... »

L'IA peut expliquer la portée de l'expression, distinguer les parents des témoins et présenter les informations sous forme de tableau.

Elle peut également aider à comparer plusieurs actes et signaler qu'un même individu apparaît successivement comme témoin, parrain, voisin puis beau-frère.

Le généalogiste gagne ainsi du temps pour ce qui constitue le véritable travail historique : **comprendre les relations entre les personnes.**



4. Retrouver les lieux de nos ancêtres

Les noms de lieux représentent une autre difficulté.

Communes fusionnées, hameaux disparus, orthographes anciennes, frontières modifiées : le lieu inscrit sur un acte du XVIII^e siècle ne correspond pas toujours au nom utilisé aujourd'hui. L'intelligence artificielle peut aider à établir des hypothèses :

- proposer les graphies modernes d'un ancien toponyme ;
- identifier une commune correspondant à une paroisse ;
- expliquer une modification administrative ;
- convertir une ancienne adresse en localisation actuelle ;
- suggérer quels dépôts d'archives pourraient conserver les documents recherchés.

Mais ici encore, il faut contrôler les propositions au moyen de cartes anciennes, dictionnaires géographiques et inventaires d'archives.

5. Restaurer les photographies familiales

L'IA ne travaille pas uniquement sur les textes. Elle a également transformé le traitement des **photographies anciennes**.

Il est aujourd'hui possible de réduire les rayures, améliorer la netteté, augmenter la résolution d'un visage ou coloriser une photographie en noir et blanc.

MyHeritage propose notamment des outils utilisant l'apprentissage profond pour améliorer les portraits historiques. Son système d'amélioration augmente la résolution apparente et tente de restituer les détails des visages. L'entreprise rappelle elle-même que cette amélioration constitue une **simulation algorithmique** et que certains détails peuvent être inexacts ou déformés.

D'autres technologies permettent même d'animer les visages présents sur une photographie ancienne. Deep Nostalgia, par exemple, génère

de courtes animations dans lesquelles le visage semble bouger, cligner des yeux ou sourire.

Illustration suggérée : photographie familiale ancienne accompagnée de sa version restaurée.

Ces procédés peuvent produire un résultat émouvant, mais ils posent également une question historique fondamentale.

Une photographie restaurée par IA **n'est plus strictement le document original**.

Le logiciel invente parfois des pixels et reconstitue des détails absents de la photographie.

Il est donc recommandé de toujours conserver :

1. **l'original numérisé sans modification ;**
2. **une copie restaurée clairement identifiée comme telle.**

6. Faire parler une masse de données généalogiques

L'un des intérêts majeurs de l'IA réside dans sa faculté d'examiner de grandes quantités d'informations.

Imaginons un généalogiste ayant rassemblé plusieurs centaines d'actes concernant une famille. Une analyse informatique peut aider à rechercher :

- les métiers les plus fréquents ;
- les déplacements géographiques ;
- l'âge moyen au mariage ;
- la répétition des prénoms ;
- les réseaux de parrains et marraines ;
- les témoins apparaissant régulièrement ;
- les liens entre plusieurs familles ;
- les périodes de forte mortalité ;
- les migrations d'une génération à l'autre.

Des données qui paraissaient isolées peuvent alors former une histoire.

On ne possède plus simplement une succession de dates : **Jean est né en 1784, marié en 1808 et décédé en 1853.**

On commence à comprendre un parcours :

Jean appartient à une famille de tisserands ; trois de ses frères exercent le même métier ; ses enfants quittent progressivement le village après 1830 et s'installent dans une ville industrielle.

C'est précisément à cet endroit que la généalogie rejoint l'histoire sociale.

7. Transformer l'arbre généalogique en histoire familiale

Les logiciels généalogiques excellent à enregistrer des dates et des filiations.

Mais une famille ne se résume pas à un tableau d'ascendance.

À partir d'informations vérifiées fournies par le chercheur, une intelligence artificielle peut aider à rédiger :

- une notice biographique ;
- l'histoire d'un couple ;
- la chronique d'une famille ;
- une présentation pour une réunion familiale ;
- une chronologie ;
- une légende de photographie ;
- un article destiné à une revue généalogique.

Le chercheur peut par exemple lui fournir :

« **Pierre Dupont, né à Mons en 1843, fils d'un menuisier, mineur à partir de 1861, marié en 1867, installé à Charleroi en 1872...** » L'IA peut organiser ces éléments sous forme de récit.

Mais elle ne doit jamais être invitée à « compléter ce qui manque » sans sources.

Car c'est alors qu'apparaît l'un de ses principaux dangers.

8. Le grand risque : les informations inventées

Les intelligences artificielles génératives sont capables de produire des textes extrêmement convaincants.

Malheureusement, **un texte convaincant n'est pas nécessairement exact.**

Une IA peut confondre deux personnes portant le même nom, inventer une date vraisemblable, attribuer un métier à la mauvaise personne ou créer une référence bibliographique qui n'existe pas.

Ces erreurs sont parfois appelées **hallucinations**.

Pour un généalogiste, le danger est évident.

Une date inventée peut être copiée dans un arbre, reprise par un autre chercheur, diffusée sur Internet puis progressivement considérée comme une vérité.

Il convient donc d'appliquer à l'IA la même règle qu'à n'importe quelle information trouvée en ligne :

Pas de source, pas de certitude.

9. L'IA peut proposer ; l'acte doit prouver

Une méthode simple permet d'utiliser efficacement l'intelligence artificielle sans abandonner la rigueur généalogique.

L'IA formule une hypothèse. Le généalogiste recherche la source. Le document apporte la preuve.

Prenons un exemple.

L'IA suggère qu'un certain Jean Lambert né vers 1780 pourrait être le père de Pierre Lambert.

Ce rapprochement peut devenir une piste intéressante.

Mais avant de modifier l'arbre, il faudra rechercher :

- l'acte de naissance ou de baptême ;
- l'acte de mariage ;
- l'acte de décès ;
- éventuellement les actes notariés ;
- les témoins et parrains ;
- les domiciles et professions.

La généalogie reste une **discipline fondée sur les preuves documentaires**.

10. Attention aux données familiales privées

L'utilisation de l'IA soulève enfin une question de confidentialité.

Un arbre généalogique contient potentiellement beaucoup d'informations concernant des personnes encore vivantes : noms, dates de naissance, adresses, relations familiales et photographies.

La CNIL rappelle qu'une photographie, un nom ou toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne constitue une donnée personnelle.



La prudence doit être encore plus grande pour les données génétiques. La CNIL souligne que les tests ADN généalogiques peuvent révéler non seulement des informations sur la personne testée, mais également sur ses parents biologiques, qui n'ont pas nécessairement donné leur consentement.

Avant de transmettre des documents à un service en ligne ou à une intelligence artificielle, il est donc prudent de se demander :

Le document concerne-t-il une personne vivante ?

Contient-il des informations médicales ou sensibles ?

Dois-je masquer certaines données ?

Le service conserve-t-il les fichiers transmis ?

Puis-je supprimer ensuite mes données ?

Un exemple pratique : exploiter un acte ancien avec l'IA

Voici une méthode de travail possible.

Étape 1 — Numériser

Photographier ou scanner l'acte dans la meilleure définition possible.

Étape 2 — Conserver l'original

Ne jamais travailler uniquement sur une copie modifiée.

Étape 3 — Demander une transcription

Utiliser l'IA pour obtenir une première lecture du texte.

Étape 4 — Comparer

Contrôler mot par mot la transcription avec l'image originale.

Étape 5 — Extraire les données

Faire relever les noms, dates, professions, domiciles et témoins.

Étape 6 — Rechercher les inconnus

Étudier les termes anciens, professions ou lieux qui posent problème.

Étape 7 — Recouper

Comparer les résultats avec d'autres actes.

Étape 8 — Citer la source

Conserver la cote d'archive, le numéro d'acte, la page et le lien vers le document.

Cette dernière étape reste irremplaçable.

Dix usages de l'IA particulièrement intéressants pour le généalogiste

Transcrire une écriture ancienne.

Traduire un acte rédigé dans une autre langue.

1. Extraire automatiquement noms, dates et professions.
2. Comparer plusieurs documents concernant une même personne.
3. Identifier des variantes orthographiques d'un patronyme.
4. Rechercher et expliquer d'anciens noms de lieux.
5. Restaurer prudemment des photographies familiales.
6. Organiser une chronologie familiale.
7. Analyser les migrations ou professions d'une lignée.
8. Transformer les données vérifiées en récit biographique.

Le généalogiste restera indispensable

L'intelligence artificielle ne sonne pas la fin du généalogiste.

Elle pourrait au contraire lui permettre de consacrer moins de temps aux tâches mécaniques et davantage à l'interprétation.

Une machine peut reconnaître un nom.

Mais elle ne connaît pas nécessairement l'histoire du village.

Elle peut transcrire un acte.

Mais elle ne sait pas toujours pourquoi trois générations d'une famille quittent soudainement leur région.

Elle peut rapprocher deux patronymes.

Mais il appartient au chercheur de déterminer si les personnes sont réellement parentes.

Le généalogiste de demain utilisera probablement à la fois **les archives, les bases de données, les logiciels traditionnels et l'intelligence artificielle.**

Son outil changera.

Sa méthode devra rester la même :
chercher, comparer, vérifier et citer.

Conclusion

Après la numérisation des registres et leur mise en ligne, l'intelligence artificielle constitue probablement l'une des évolutions les plus importantes qu'ait connue la généalogie depuis l'arrivée d'Internet.

Elle peut rendre accessibles des millions de pages manuscrites, faciliter le déchiffrement des actes, restaurer des photographies et aider à transformer une accumulation de dates en véritable histoire familiale.

Mais elle introduit également une nouvelle responsabilité.

Plus une technologie est capable de produire facilement une réponse vraisemblable, plus le



chercheur doit apprendre à distinguer l'**hypothèse de la preuve**.

7 L'intelligence artificielle peut donc devenir un formidable compagnon du généalogiste à une condition :

qu'elle reste l'assistante du chercheur et jamais son unique source.

Bibliographie et ressources

FamilySearch, *Full-Text Search – Your Golden Path to Ancestral Discovery*, RootsTech 2026.

FamilySearch, *How do I use Fulltext Search?*, documentation mise à jour en août 2026.

FamilySearch, *What is Full-Text Search?*, présentation du fonctionnement de la transcription automatique et des documents numérisés.

MyHeritage, *Qu'est-ce que MyHeritage Photo Enhancer et comment l'utiliser ?*, documentation consacrée à l'amélioration des photographies par apprentissage profond.

MyHeritage, *Qu'est-ce que Deep Nostalgia™ ?*, documentation consacrée à l'animation des photographies anciennes.

CNIL, *Tests génétiques sur Internet : la CNIL appelle à la vigilance*, 6 mars 2024.

CNIL, *Donnée personnelle*, ressources relatives à la protection des informations concernant les personnes identifiées ou identifiables.

Légendes possibles pour les illustrations

Illustration 1 — *Les registres et documents manuscrits demeurent la matière première du généalogiste. L'intelligence artificielle permet désormais d'en faciliter la transcription et l'indexation.*

Illustration 2 — *Exemple d'un outil de recherche en texte intégral dans les documents généalogiques. Les technologies de reconnaissance automatique permettent progressivement d'interroger le contenu de registres autrefois accessibles uniquement page par page.*

Illustration 3 — *Archives traditionnelles et outils numériques sont désormais complémentaires : l'intelligence artificielle facilite la recherche, mais le document original demeure la source de référence.*

À retenir — La règle d'or :
Une information proposée par une intelligence artificielle est une piste de recherche. Elle ne devient une information généalogique établie qu'après vérification dans une source fiable.

